

Conseil Municipal du 30 septembre 2010

L'an deux mil dix et le trente septembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BONNET Daniel.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf M. YELMO José, M. MINET Christian, M. ROUSSEL Jean-Pierre, M. CAPITAINE Olivier, Mme ROYER Catherine, Mme PUECH Pascale, Mme LECLERE-MISSA Monique.

Monsieur HEUSGHEM Steve a donné pouvoir à Monsieur François GOBRON

Madame ROULLE Annie été nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 13 septembre 2010

Le compte-rendu de la séance du 2 septembre est lu et approuvé. Il est précisé que la société ISS devra effectuer les tontes du terrain de football en dehors des mercredis.

I – Délibérations

➤ **N° 53/2010 Bail Gendarmerie – Période 2010-2019**

La commune de Taissy offre à la location au Groupement de Gendarmerie de la Marne les locaux suivants :

- Locaux techniques et de service pour 196 m²
- 6 pavillons de type IV de 90 m²
- 2 pavillons de type V de 104 m²
- 1 pavillon de type V de 107 m²
- 1 pavillon de type V de 103 m²

Un nouveau contrat de location doit intervenir, rétroactivement, à compter du 1^{er} août 2010 pour se terminer le 31 juillet 2019.

Le prix du bail, proposé par la Direction Régionale des Finances Publiques, se décompose de la façon suivante :

- Part variable	66 148,00 €
- Part invariable	15 552,00 €
(9 ans à compter du 01/08/2008)	
Total	81 700,00 €

Le loyer sera révisable à l'expiration de chaque période triennale. La demande devra en être formulée, par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée trois mois avant l'échéance.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé ci-dessus et en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir et tout document y afférent.

➤ **N° 54/2010 Mise à jour du tableau de classement des voies communales**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil qu'il convient de classer dans le domaine public communal certaines voies rétrocédées à la commune.

Les caractéristiques et l'utilisation de ces voies, ainsi que le trafic qu'elles supportent, justifient que la commune leur confère un caractère de rues.

Le tableau de classement initial comportait 11 535 ml de voies communales et 5 117 m² de places. Le tableau modifié en comprend 12 209 ml ainsi que 3 638 m² de places.

Le conseil municipal,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 août 1959 définissant le tableau de classement des voies communales pris en application de l'ordonnance n° 59-115 du 7 janvier 1959,
 Vu l'article 62 de la loi du 9 décembre 2004,
 Vu le code de la voirie routière et, notamment, les articles L 141-3 à L 141-9,
 Vu le dossier établi par la Direction Départementale des Territoires, Implantation Territoriale de Reims, relatif à la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale,

Après en avoir délibéré,

Adopte le nouveau tableau général de classement des voies communales.

➤ **N° 55/2010 Compte-rendu du maire au conseil municipal des décisions prises par délégation en matière de droit de préemption urbain**

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions suivantes prises en matière d'exercice du droit de préemption urbain qu'il tient de la délégation qui lui a été accordée par délibération n° 3852 du 29 avril 2008.

Le droit de préemption urbain n'a pas été exercé pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

Date de la DIA	N° d'enregistrement	Références cadastrales	N° de voirie	Adresse	Montant
19-janv-10	20100001	AL433, AL434	14	rue des Ailettes	193 000.00
28-janv-10	20100002	AL102	27	Rue Longjumeau	165 000.00
02-févr-10	20100003	AL122, AL127	47	Rue Longjumeau	180 000.00
04-févr-10	20100004	AI38	3	rue Henri Warnier	94 900.00
10-févr-10	20100005	AN57, AN58	6	rue Edouard Branly	900 000.00
26-févr-10	20100006	AM26	62	rue de Sillery	210 000.00
09-avr-10	20100007	AL187	44	rue des Vigneuls	186 000.00
14-avr-10	20100008	AN38	2	rue Gutenberg	150 000.00
16-avr-10	20100009	AL64	7	rue des Patières	275 000.00
19-avr-10	20100010	AK167, AK168	23	rue de Sillery	540 000.00
19-avr-10	20100011	AL352, AL646, AL348, AL360,	42	rue de Sillery	180 000.00
04-mai-10	20100012	AL361	1	Allée des Champs Chapons	180 000.00
05-mai-10	20100013	AK80	1	rue de la Pompelle	360 000.00
11-mai-10	20100014	AH136	2	rue de la Vanoise	185 000.00
26-mai-10	20100015	AN95		Ferme d'en bas	139 000.00
31-mai-10	20100016	AK138	41	rue de Sillery	207 000.00
01-juin-10	20100017	AL377, AL386	52	rue des Ailettes	205 300.00
03-juin-10	20100018	AK114	65	rue de Sillery	183 000.00
03-juin-10	20100019	AM26	62	rue de Sillery	203 000.00
17-juin-10	20100020	AL110, AL523	48	Rue Longjumeau	210 000.00
25-juin-10	20100021	AL586, AL654	5	Chemin Thomas	377 280.00
01-juil-10	20100022	AL398	28	rue des Ailettes	195 000.00
01-juil-10	20100023	AL390	44	rue des Ailettes	195 000.00
06-juil-10	20100024	AL284	43	rue des Ailettes	192 000.00
22-juil-10	20100025	AL86	10	rue du Saussais	300 000.00
27-juil-10	20100026	AL257, AL448	35	rue des Vigneuls	190 000.00
27-juil-10	20100027	AL246, AL250	25	rue des Vigneuls	203 000.00
05-août-10	20100028	AL123, AL128	49	Rue Longjumeau	170 000.00
23-août-10	20100031	AM17	74	rue de Sillery	360 000.00

En revanche, le droit de préemption urbain a été exercé, après avis du service des Domaines, pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- Vente de la parcelle AH 61 figurant dans la DIA n° 29/2010 au prix de 540 960 € en vue de mettre en œuvre sur ce terrain un lotissement communal en prolongement du lotissement « Les Poteaux – Phase 1 » correspondant à la mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat
- Vente de la parcelle AH 60 figurant dans la DIA n° 30/2010 au prix de 547 260 € en vue de mettre en œuvre sur ce terrain un lotissement communal en prolongement du lotissement « Les Poteaux – Phase 1 » correspondant à la mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat

Ces décisions d'exercer le droit de préemption urbain ont été reportées au registre des délibérations de la commune.

Le conseil municipal prend acte des décisions prises ci-dessus.

➤ **N° 56/2010 Numérotation immeuble**

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L 2212.1 et L 2212.2,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner portant le numéro 21/2010 en date du 25 juin 2010 concernant l'immeuble cadastré section AL 586 et 654,

Confirme que l'immeuble cadastré ci-dessus est numéroté au :

5 bis, chemin Thomas.

➤ **N° 57/2010 Acquisition abri piscine**

En période hivernale, il s'avère nécessaire de protéger le sel de déneigement des intempéries afin de faciliter sa manipulation.

Il est proposé au conseil d'acheter un abri piscine en fibre de verre empilable de 8m x 4m pour aménager un abri télescopique.

Ce matériel est vendu d'occasion par M. Grosboillot domicilié à Jonchery-sur-Vesle 122, rouet Nationale au prix de 900 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Considérant la nécessité de protéger le sel de déneigement,
Décide de procéder à l'acquisition du bien décrit-dessus.
Les crédits nécessaires sont ouverts de l'exercice en cours.

Monsieur Grosboillot sera réglé par virement sur son compte bancaire.

II – Commissions

SYCODEC

Monsieur le Maire présente aux membres présents le rapport d'activités du SYCODEC pour 2009. Celui récapitule le nombre d'habitants desservis, la quantité de déchets collectés, le niveau de refus pour la collecte sélective suivant les communes, les services spécifiques (déchèteries, collecte des produits à risques infectieux, ...) et le coût financier avec la prise en charge communautaire.

Par ailleurs, le conseil est informé des points suivants :

Bâtiments

- Liste des travaux à réaliser à la gendarmerie après la visite technique avec le responsable des bâtiments de la gendarmerie

- Mise en place d'un contrat d'entretien des portes sectionnelles (gendarmerie, atelier et local pompiers)
- Mise en conformité des branchements électriques du comité des fêtes dans les ateliers
- Choix de l'entreprise pour le remplacement des descentes d'eaux pluviales à l'église
- Offre de SODICLAIR retenue pour la pose de trois stores à la Caisse des Ecoles
- Mise en service des caméras de vidéosurveillance (réglages à affiner)
- Visite des bâtiments le 16 octobre 2010 à 9H

Environnement

- Implantation de tables de pique-nique et d'un jeu près du terrain de boules
- Remplacement des plantations près du tennis
- Liste des endroits où un élagage est nécessaire
- Cimetière : 80% des arbustes à remplacer
- Informations sur le site Internet pour les plantations

Fêtes

- Etablissement du calendrier des manifestations de l'année
- Assemblée Générale du Comité des Fêtes le 8 octobre à 20H30

Voirie

- Travaux rue Cliquot achevés
- Pose canalisations eaux pluviales en janvier
- Prochaine commission le 7 octobre : ordre du jour Parking Chemin Thomas, Marché à bons de commandes, coussins berlinois et 2^{ème} phase de travaux voies lotissement Ferme d'en Bas et Cliquot

Communication

- Lors de la prochaine réunion : anniversaire du site et bilan après un an de fonctionnement, mises à jour, le Taissotin : nouvelles rubriques, informations dans le village.

Caisse des Ecoles

- Rencontre avec la société Avenance

Sports

- Activités en cours depuis la mi-septembre
- Finaliser la rédaction de la convention de partenariat avec les associations

III – Questions diverses

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Réfection d'un chemin desservant les parcelles viticoles
- Organisation prochaine d'une réunion entre les communes concernées pour la création d'un syndicat d'adduction d'eau potable

Il sera demandé au SYCODEC le volume annuel que représentent les bennes à verre de la commune.

Prochaines réunions de conseil :

- **Le jeudi 18 novembre 2010 à 20H30**
- **Le jeudi 16 décembre 2010 à 20H30**